



Topo-guide
du **S**entier de **G**rande **R**andonnée

GRP 127

Tour du Brabant wallon



Edition 1

Mises à jour

version du 3 septembre 2025

Vérifiez sur www.grsentiers.be que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX & Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*

Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.

Modification du		Modification au repère	Page
27 avril	2024	1 à 4	3
16 mars	2025		
2 juin	2021	5 à 6	6
14 mai	2025	22 à 23	6
1 ^{er} avril	2025	30 à 32	7
3 septembre	2025	52 à 53	7
10 octobre	2023	65 à 66	8



Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"
découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.

[...] Avec le GR® 579 et donc des , le Tour du Brabant wallon, GRP® 127, laisse l'entrée de l'hôtel de ville et le Maca à sa gauche et monte la place de l'Hôtel de Ville puis la rue du Chemin de fer. Franchir le passage à niveau.

Séparation avec le GR® 579.

 Gare de Wavre  arrêt Gare

Tourner à gauche dans la rue de l'Hermitage. Prendre le trottoir de droite. Environ 100 mètres plus loin, à votre droite, le château de l'Hermitage et le parc Nelson Mandela. Poursuivre tout droit sur ce trottoir, arriver à la salle de spectacles, « la Sucrierie » ; la contourner par la gauche. Après le parking, remonter une ruelle à circulation locale. Dépasser les dernières habitations, longer le talus de l'autoroute E411. Passer sous l'autoroute.

Le pont de l'autoroute abrite quelques chefs-d'œuvre du Street Art sur les 2 parois. Remonter la piste bétonnée. Après un raidillon, déboucher sur la rue de l'Église. Après un rapide droite gauche, prendre le sentier Laurent Facq. Au T prendre à droite, face à l'entrée de l'école VIE, prendre à gauche, entrer dans le parc de détente de Bierges.

2,5 km

LE PARC DE DÉTENTE DE BIERGES

(2)

Lbrt2008 664977 655957 - UTM(WGS84) 31U 611563 5619278 - 102 m – 40/1

Longer tout droit, la clôture de gauche, déboucher sur une ruelle en tarmac, la prendre à gauche. Rester sur la route qui tourne à gauche et descend. Au bas de la pente, poursuivre tout droit en serrant vers la droite pour emprunter la route (sentier du Traquet) qui surplombe les cultures. Au premier carrefour, tourner à droite ; 20 mètres plus loin, tourner à gauche dans la rue de la Terrienne. Dépasser les dernières maisons et après 230 mètres, tourner à droite en épingle à cheveux et emprunter l'ancienne ligne du WAWA (tramway qui reliait Waterloo à Wavre). Traverser une rue et continuer face à vous. L'ancienne ligne du tramway serpente dans le vallon et traverse une deuxième route à négliger. Le chemin prend de l'altitude tout en sinuant au sommet, arriver sur une rue résidentielle. Quart de tour à droite pour prendre le sentier qui longe l'arrière des jardins. Au T suivant, tourner à droite pour emprunter un chemin agricole. Après 320 mètres, repérer et emprunter une petite sente à gauche qui traverse les cultures.

Entrer dans le Village Expo.

Le village expo

Au premier carrefour, aller tout droit sur le trottoir de gauche. Après 100 mètres, tourner à gauche dans un chemin piétonnier entouré de haies. Déboucher sur une placette en cul-de-sac, prendre en face, en oblique gauche, un autre chemin bordé de haies. Celui-ci atteint une autre placette en cul-de-sac ; tourner à droite et emprunter un sentier similaire au précédent. Arriver à une plaine de jeux, la contourner par la droite sur un sentier gravillonné. Emprunter le second sentier qui longe un terrain de football et un court de tennis. Tourner à droite et lorsque celui-ci débouche sur une placette en pavés, poursuivre en oblique à gauche vers un autre sentier bordé de haies. À l'Y suivant, emprunter la branche de gauche. Déboucher sur une rue, la traverser. Emprunter le sentier piétonnier. À son extrémité, tourner à gauche et après 20 mètres tourner à droite. Emprunter le deuxième chemin à droite. Poursuivre face à vous. Au carrefour en T, tourner à gauche. Après 20 mètres à droite. Lorsque la rue tourne à gauche, poursuivre tout droit par une sente herbue pour atteindre la rue de l'Étoile. Rester sur le trottoir de gauche. Après 230 mètres, juste avant la maison n°11 sur l'autre trottoir, tourner à droite dans le chemin du Plagniau. Entrer dans le bois de Mérode.

Situé sur le lieu-dit « le beau champ », **le Village Expo** est un lotissement de maisons sociales préfabriquées ayant vu le jour dans les années 1970 sous l'impulsion d'une société qui souhaitait proposer des logements à prix modéré.

Arriver à un Y, emprunter la branche de droite. Négliger les branches latérales et poursuivre tout droit. Le sentier descend progressivement et, à l'approche de maisons, devient pavé. Arriver à un carrefour, emprunter la voie de gauche, également en pavés. Poursuivre tout droit en ignorant un chemin à droite (propriété privée) ; le chemin peut être assez boueux en période de pluie. Arrivé à un bunker, vestige de la ligne KW,  **La ligne KW**

Poursuivre tout droit et, après 50m, prendre à droite le sentier du Plagniau partiellement bétonné. **À gauche, le château de Rixensart.**

Le chemin débouche dans la rue du Plagniau, poursuivre tout droit.

Au premier carrefour, virer à droite dans la rue de la Rochefoucauld. Au rond-point, emprunter la rue de Limalsart, passer un pont sur la Lasne et au T, prendre à gauche la rue de Rosières que vous quittez à droite pour atteindre le lac de Genval.

La ligne KW : lors de la Seconde Guerre mondiale, les casemates bétonnées sont venues épauler les forts belges. La région de Wavre, où se terminait la fameuse Ligne KW venant d'Anvers, en conserve encore de solides traces. À ce point solide qu'un dynamitage en règle en viendrait difficilement à bout... C'est en 1927 que l'état-major belge commence à imaginer un nouveau système de défense du pays. Si l'armée compte encore sur les forts, notamment autour de Liège, elle pense aussi, afin de faire face aux invasions allemandes, à tirer à travers le territoire une série de lignes défensives successivement appelées – au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la frontière allemande – ligne d'alerte, ligne avancée, ligne de protection et ligne de résistance. Cette dernière n'est autre que la fameuse ligne KW (« K » pour Koningshooikt, au sud d'Anvers, et « W » pour Wavre), derrière laquelle les forces alliées devaient se positionner en cas d'invasion. L'idée est de relier la place fortifiée d'Anvers à celle de Namur pour se prolonger par la Meuse vers la France. La ligne KW, qui passe par Lierre et Louvain, avant de suivre les méandres de la Dyle jusque Wavre, d'une part, et de se prolonger vers Perwez et Namur, d'autre part, en sera le maillon principal. À noter qu'à partir de Wavre, une ligne intérieure a été érigée jusqu'à Ninove afin de défendre l'accès à Bruxelles par le sud. On y trouve également des casemates, à Waterloo notamment.

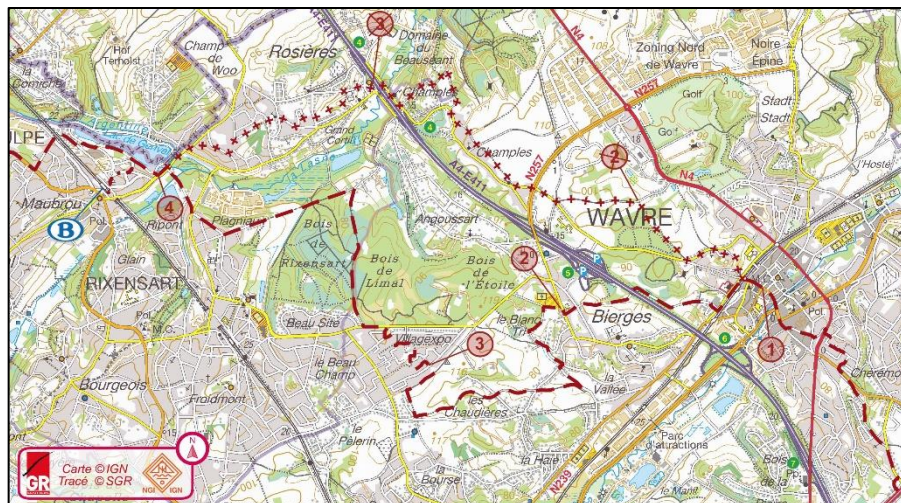
5,3 km

LAC DE GENVAL (EXTRÉMITÉ EST)

(4)

Lbrt2008 660883 657347 - UTM(WGS84) 31U 607483 5620522 - 56 m – 39/4

[...]



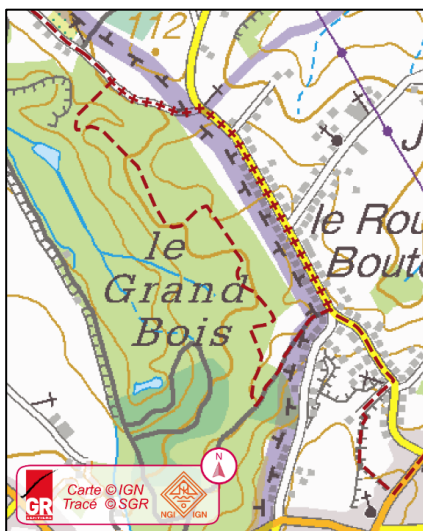


[...] Après la dernière maison et une chicane, poursuivre tout droit entre les clôtures, *négligez un sentier à gauche, et continuer tout droit sur $\pm 200\text{m}$ sur le sentier n°49 (récemment modifié et déplacé) ; à son extrémité, tournez à gauche et après 70m, par un quart de tour à droite, rejoignez la Mazerine que vous longer et poursuivez tout droit.* À l'extrémité du sentier, par un

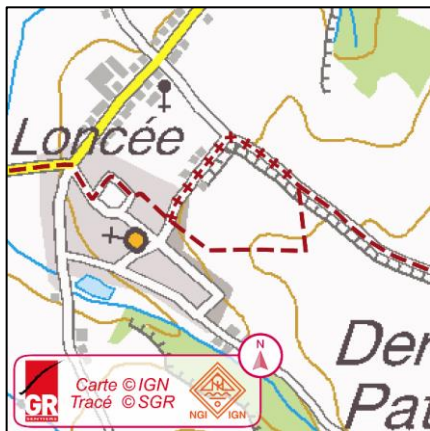
quart de tour vers la droite, dépasser la borne Fluxys n°676 et, [...]

Modification à Hennuyère (Grand Bois) : page 49 entre les repères 22 et 23

Au bout des quelques maisons du hameau de **Warichaix**, continuer tout droit sur la petite route qui serpente en lisière du Grand Bois Bois *après la maison N° 4, ignorer le chemin de gauche. Entrer dans le Grand Bois à hauteur du panneau d'information. Le chemin descend, vient longer un petit lac qu'il contourne par la gauche puis remonte et tourne légèrement vers la droite. Il continue ensuite tout droit et arrive à quelques dizaines de mètres de l'orée du bois. Le chemin serpente, parallèle à la lisière, jusqu'à une clôture. Là, il vire à droite et bifurque rapidement en droite-gauche avant de s'aligner à nouveau en parallèle à la lisière et de rejoindre la clôture. Au T prendre à gauche le chemin creux qui sort du bois et arrive à la route Rouge Bouton, prendre à droite en délaissant la rue du Roelux et ensuite le chemin de la Sablière.* [...]



à Loncée et Sart-Dames-Avelines



[...] devant plusieurs maisons. À côté du n° 39, *entrer dans un sentier jusqu'au croisement avec la rue aux Saules. La traverser et emprunter le sentier juste en face (Sentier du dernier Pâtard). Passer un portique métallique, idem 300 mètres plus haut. Longer un champ bifurquer à gauche sur le sentier des cerisiers pour rejoindre le chemin du Vert Baty sur la gauche*, jusqu'à atteindre une route prioritaire. [...]

[...] n°2, sur un sentier qui deviendra

chemin. À hauteur du n° 19 de la Rue Taille Loquet, tourner à droite dans le jardin de la maison (pelouse) en longeant la clôture sur la gauche de la propriété. À l'extrémité du sentier, avec une baïonnette gauche/droite, s'engager en face entre les maisons 22 et 24. Après une chicane, effectuer [...]

Modification à Héléciné : page 76 entre les repères 52 et 53

Avec les du GR 128, tourner à gauche, longer le mur de la ferme et, au



T, prendre encore à gauche. Après moins de cent mètres, emprunter, à droite, le sentier bétonné longeant un manège. *Ne pas suivre les balises du GR 128 qui entrent à droite dans le bois, mais continuer le long de l'espace boisé jusqu'à ce que le chemin bétonné fasse un angle et emprunter le chemin à droite dans le bois, puis tout de suite à droite à nouveau.* (Vous êtes entré dans le **domaine provincial d'Hélécine.**) [...]

[...] Le voici parti pour un tronçon rectiligne de *600 m*, *prendre à gauche sur un large chemin de terre qui arrive près des maisons, avant celles-ci tourner à droite et prendre le chemin qui longe les clôtures des jardins* pour atteindre la rue de Florival et le **GR 579**. [...]

